

L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 15 FEVRIER 1907

VOL. I—No 37

Il faut en rabattre

Monsieur le ministre de la Colonisation, dans son dernier rapport au lieutenant gouverneur, exercice 1905-06, chante des airs idylliques à Son Excellence. Il parle du service de son ministère comme si l'âge d'or était arrivé. Ne pousse-t-il point l'optimisme jusqu'à prétendre qu'il a rapporté l'impression, de son fameux et tintamarresque congrès de S. Jérôme, qu'il n'existe plus de conflit entre le colon et le marchand de bois ; que ces légendaires disputes lui paraissent avoir été singulièrement exagérées, et qu'en tous cas, elles ont pris fin ?

Cela nous chagrine vraiment d'avoir à jeter un peu, beaucoup de noir, dans la vision rose du jeune ministre ; mais notre rôle de sentinelle avancée, et de pressantes circonstances nous en font un devoir. Nous n'y faillirons point.

Nous déclarons donc tout de suite que la situation est aussi mauvaise qu'aux plus mauvais jours, entre colons et marchands de bois, dans notre région du moins. Nous avertissons de plus l'honorable ministre que ses "réserves de colonisation" dont il fait grand état, sont loin d'être un succès, si c'est partout la même chose que pour notre "réserve du Chemin Gouin".

Depuis tantôt deux ans qu'elle est là, cette réserve, elle est si bien réservée qu'il n'a encore été possible d'y implanter que DOUZE colons sur des centaines de lots, censément mis à la disposition immédiate et facile du défricheur... Vous dites : comment ? Simple est la réponse. C'est que "les grands vautours forestiers" la rendent inabordable au colon, cette réserve, comme ils font de tout le reste de la forêt qu'on leur a livrée en pâture, dans notre province.

Sans doute, quand il s'agit de la réserve, le procédé n'est plus le même. Ils n'ont plus là leur monstrueux droit de veto contre les ventes faites par les agents des terres, à même les terrains offerts en vente par le "Guide du Colon", ce moyen-nageux instrument de tyrannie dont le régime Parent leur avait fait cadeau et qu'on n'a pas encore eu l'énergie de leur briser entre les doigts. Mais ils conservent tout de même, contre la réserve, des moyens d'action non moins efficaces.

Voici comme cela se passe, au rapport que nous en ont fait maints colons frustrés. L'agent vend le lot de la réserve et fait émettre le billet de location, sans en demander l'humble permission aux exploitants forestiers. Mais il lui est enjoint d'avertir immédiatement ces messieurs que tel lot de la réserve, faisant partie de leurs extravagantes concessions forestières, vient d'être attribué à un colon. Sans perdre une minute, le vautour abat sur ce lot son vol dévastateur ; c'est à dire qu'il s'y transporte sur l'heure, avec toute une armée de pilliers de bois à sa solde, et qu'il y fait main basse sur tout le bois utile, pin ou bois franc, sans se soucier plus des restrictions des trois pieds à la souche et du diamètre minimum de onze pouces, que ne le pourrait faire un poisson d'une pomme. Selon le pittoresque langage de nos colons, il rase le lot, et ne l'abandonne au malheureux colon qu'après l'avoir tout dénué. N'ayant pas eu l'occasion d'empêcher la concession, avant la lettre, il la rend impossible ou illusoire, après coup, en lui otant absolument toute valeur à l'installation.

Voilà ce que nous venons de voir, pratiquer, en plus d'un cas, pas plus tard que cet hiver même, dans la réserve (?) du Chemin Gouin. Nous savons même des "concerns" qui par pure malice, pour punir et frustrer les colons qui avaient osé prendre des lots de réserve, sur leurs limites, ont ainsi fait dévaster la forêt, au dernier moment et dans des conditions très onéreuses, plutôt que de souffrir que le colon pût

profiter du bois utile qui pouvait encore rester sur ces lots.

N'est-elle pas jolie, au point de vue sincèrement colonisateur, la politique des "réserves de colonisation", dites, M. le ministre ? Si c'est cela, le salut que vous aviez promis à nos colons, il n'y avait pas de quoi se mettre en frais.

Il y a plus que cela encore, cependant. Les exploitants forestiers, nous assure-t-on, se vantent qu'ils vont faire adopter une loi enjoignant aux colons qui réussiraient à trouver encore un peu de bois, après le passage des raseurs, sur les lots de réserve, de ne couper de ce bois que sur les points et dans la proportion que le gouvernement — lire : le marchand de bois — voudrait bien leur faire indiquer. Ce serait un comble ! Mais on dirait bien pourtant que telle est la portée de certain projet de loi dont M. le ministre des Terres vient d'entretenir la Législature.

N'êtes-vous point d'avis, M. le ministre de la colonisation qu'il convient d'en rabattre de vos juvéniles enthousiasmes, devant la brutalité des faits, et que tout est loin d'aller pour le mieux, dans le meilleur des mondes possibles, pour notre grande oeuvre de la colonisation ?

Néanmoins, il y a plus fort que ça encore, dans le parti-pris apparent de se ficher de cette oeuvre nationale essentielle, qui fournit de si beaux thèmes d'amplifications oratoires, à endormir les badauds, aux jours de haute parade. Nous avons en mains la preuve que le ministre de la colonisation refuse de dépenser quelques piastres pour entretenir dans un état simplement passable une grande artère de communication qui lui a coûté aussi cher, qui est si nécessaire au libre développement de nos cantons, que le Chemin Chapleau.

M. Joseph Tremblay, du canton Montigny, est un brave homme qui fut longtemps honoré de la confiance de ce ministère, en qualité de directeur des travaux, pour l'entretien du Chemin Chapleau. Depuis que ses fonctions de ce chef ont pris fin, il a cru qu'il lui appartenait, en honneur et en justice, d'assurer au moins un minimum d'entretien à cette grande route régionale, en son canton, et de procéder, sans ordre direct, aux réparations d'urgence, dont personne autre ne s'occupait. Cela, quand le postillon de la Lièvre venait lui dire, par exemple : "M. Tremblay, si vous ne réparez point tel passage impraticable, il ne sera impossible de circuler par ici, ce soir ou demain." M. Tremblay y courait, et le passage redevenait praticable, non seulement pour le coche postal, mais pour tous les voyageurs, colons et autres, également menacés de s'y rompre les os.

Il y a à peu près six mois, le Chemin Chapleau tombait sous la régie du conseil municipal du comté Labelle, et M. Joseph Tremblay était nommé inspecteur de voirie, avec mission d'assurer le bon entretien du chemin dans son canton. Ses instructions à cet égard portent, entre autres, ce qui suit : — "Il est entendu que le gouvernement provincial est tenu au bon entretien de ce chemin sur la largeur des lots non encore vendus."

Or, M. Tremblay atteste que tous les travaux de réparations qu'il a dû faire ont été faits au front des lots relevant de la responsabilité gouvernementale, d'après le secrétaire du conseil du comté Labelle. Tous les colons de Montigny, affirme-t-il, sont jaloux du bon entretien de leur partie de chemin.

Et quand M. Tremblay en vint à réclamer du ministère de la colonisation le juste paiement de ses travaux, une bagatelle de quelque \$40.00, on lui répondit : "Nous considérerions que ce serait un manque de sagesse de notre part de payer des travaux qui ne sont pas faits sur les instructions de ce département." (Textuel).

C'est cela : du "galon rouge" de la fôd.me ; mais de l'équité, point.

Nous considérons, nous, qu'après longtemps que persisteront un tel déni de justice et un trait aussi noirci de maladministration, que l'abandon du Chemin Chapleau à la désintégration, faute de prévoyance ou de généreuse équité, il convient de déchanter, au chapitre des progrès de la colonisation, plutôt que d'entonner des hymnes de bonheur sans mélange.

ECHOS DU DEHORS

—Aujourd'hui, 15 février, est le premier anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Bernard, évêque de S. Hyacinthe. Nos respectueux hommages et bons souhaits à ce membre adhérent, très distingué, de la C.C.N.

—Une très bonne nouvelle nous arrive de Paris : celle de la réconciliation des héritiers et disciples de Louis Veillot, scellée par la fusion en une seule entreprise de publicité des deux grands journaux catholiques de France, l'Univers et la Vérité Française. Cette dernière feuille prit naissance il y a une quinzaine d'années, par suite de malheureux malentendus entre M. Eugène Veillot, d'une part, et MM. Roussel, Loth, Nemours-Godré et autres. Tout le monde catholique en fut affligé. Le rapprochement qui vient de s'opérer est une preuve nouvelle et admirable du besoin d'union qu'éprouvent tous les catholiques de France. Ce sera le gage de leur triomphe. Le vénéré cardinal Richard a béni ce mouvement ; les catholiques de l'univers entier s'en réjouiront avec lui.

—On annonce que Mgr Archambault a décidé d'établir un monastère du Précieux Sang, dans sa ville épiscopale de Joliette. C'est du berceau même de l'institut, à S. Hyacinthe qu'essaimera le bataillon des pionnières du Précieux Sang, dans la progressive jeunesse du Nord.

—L'infatigable patriote qu'est M. le curé Chagnon, de Champlain, notre estimé sociétaire, a pris l'initiative d'un mouvement pour l'érection d'un monument à l'héroïque Samuel de Champlain, aux rives même du lac qui porte son nom et dont il fut le découvreur. Nous faisons des vœux pour le succès de cette heureuse idée. Honorons nos héros !

—Le Temps persiste à se fourvoyer, dans le sillage du Canada. Voilà la gazette outaouaise rendue à déclarer que "l'académie de Rawdon n'a pas le droit, sous le couvert d'enseigner l'anglais aux petits Français (sic), de venir demander à l'Etat des fonds pour faire du prosélytisme religieux, en créant une académie qui sera catholique". Le Temps ajoute bien nettement qu'il veut que toute école ainsi subventionnée soit neutre. Rien que le mot qu'il ne risque pas : l'idée y est complète. L'organe français de la capitale appelle cela être "un peu plus pratiques et un peu moins exclusifs".

C'est là une monstruosité dont le Canada lui-même, l'inspirateur du Temps, n'a pas encore osé prendre la responsabilité. On veut donc que toutes nos écoles subventionnées par l'Etat deviennent neutres. Ils vont bien, nos démolisseurs ! Heureusement, leur vandalisme antichrétien n'est pas encore redoutable. Mais il est à surveiller.

—Les citoyens de Québec viennent de fonder une Ligue anti-alcoolique pour seconder le mouvement de la croisade de tempérance. Il faut leur souhaiter succès, et de nombreux imitateurs.

—S. G. Mgr Guertin, évêque nommé de Manchester, vient de recevoir et de communiquer à ses chers paroissiens de S. Antoine de Padoue, l'annonce officielle de l'arrivée de ses bulles de nomination aux mains du Délégué Apostolique à Washington. Nos compliments et hommages respectueux au premier

pontife entièrement canadien-français de la Nouvelle Angleterre, notre sociétaire très honoré !

—Un jubilé d'or comme on en voit peu a été dignement célébré, à Montréal, samedi 2 février. Il s'agissait du 50e anniversaire de son admission au Barreau de la province de Québec, pour sir L. A. Jetté, aujourd'hui lieutenant-gouverneur de notre province, et l'un de nos plus éminents adhérents à la C.C.N. Nos bons souhaits et cordiales félicitations !

—On a inauguré, l'autre jour, à Worcester, Mass., le premier petit séminaire français de la Nouvelle Angleterre. Toute la cérémonie a été émaillée de manifestations francophiles, y compris l'allocution de l'évêque officiant, Mgr Beaven, de Springfield. C'est de bon augure. A Greendale, c'est le nom de la maison, on enseignera d'abord le français, puis l'anglais et les classiques. On y formera exclusivement des recrues pour la sacerdoce. C'est la vitalité assurée au clergé national franco-américain, qu'appelaient de leurs vœux, depuis si longtemps, nos vaillants compatriotes d'outre-parant-cinquième. Nous nous en réjouissons profondément avec eux. L'institution est dirigée par les sympathiques Pères Assomptionnistes, les mêmes qui ont fondé, avec la Croix, de Paris, la presse populaire catholique en France. C'est un gage que le nouveau séminaire sera fidèle à la mission apostolique et patriotique qui est sienne.

—M. l'abbé J. C. Saint-Amand, ci-devant missionnaire à Pine-Wood, district de la Rivière à la Pluie, vient d'être appelé, par Mgr Langevin, archevêque de S. Boniface, à l'importante cure de S. Jean Baptiste, de Manitoba, en remplacement de M. l'abbé Filion, décédé. C'est une promotion flatteuse et bien méritée. Le nouveau titulaire est le frère de M. H. Saint-Amand, notre estimé concitoyen, chef de la maison Saint-Amand et Boisvert, de Nominique. Tous nos compliments.

—Il nous semble qu'un mouvement est à s'esquisser, par le temps qui court afin d'obtenir, de Québec, la division de l'immense comté d'Ottawa en deux circonscriptions électorales, pour la Législature, comme la chose existe depuis plusieurs années pour le fédéral. Le projet est excellent, et nous l'approuvons, à la condition que la division soit la même qu'au fédéral : Labelle et Wright, si l'on ne fait que deux comtés, et pourvu, aussi, qu'on se donne la peine de tenir au courant de l'entreprise les gens du haut du comté — régions Labelle et de la Gatineau — aussi bien que ceux d'en bas. A bon entendeur, salut !

—La mort prématurée de Mgr Stang, l'éminent premier évêque de Fall-River, après moins de trois ans de règne, cause un vide sensible dans l'épiscopat catholique des Etats-Unis. Mgr Stang, d'origine allemande et d'éducation française, fut un grand évêque autant qu'un écrivain distingué. Il ne manquait point d'une réelle sympathie pour l'élément canadien-français, en grande majorité dans son diocèse. Sa disparition soudaine ouvre une succession à laquelle nos gens vont s'intéresser beaucoup, et à bon droit.

—S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, dans une circulaire à son clergé, dénonce certains passages d'un récent ouvrage de Mgr Justin Fèvre, P. A., et intitulé *La vie et les travaux de J. P. Tardivel*. Ces passages sont ceux où le prélat romain de France traite, d'une façon que l'éminent archevêque canadien juge irrévérencieuse, la personnalité de son prédécesseur sur le siège de Québec, feu le cardinal Taschereau. Mgr Bégin se plaint à reconnaître qu'il se trouve cependant, d'excellentes pages dans le livre de Mgr Fèvre. C'est une épuratoire qu'il s'agit de faire, pour la deuxième édition.

Connaissons nos Amis

Une imposture à démasquer

Notre confrère du Temps, d'Ottawa, vient de faire encore un faux pas. Il avait, pourtant, grandement amélioré sa manière, depuis le jour où nous nous trouvions forcé de lui donner des étrières. Le voilà qui vient, avec des précautions littéraires qu'il sentait indispensables, d'ouvrir encore larges ses colonnes à un article perfide, sur la situation en France, de ce sinistre farceur qui signe Julien de Narfon, et qui, avec de grandes protestations d'orthodoxie catholique, fait la leçon au Pape, tout comme il arrive d'habitude à un simple directeur de la Patrie.

Il est vrai que ladite proclamation du nommé Narfon est extraite d'une feuille nouvelle qui vient de prendre naissance, à Paris, sous le vocable de la France Catholique, laquelle semble créée et mise au monde de plutôt pour troubler les consciences catholiques au détriment des directions pontificales et au bénéfice du monde officiel français. Cette feuille de complaisance nous paraît aussi avoir obtenu déjà une circulation assez générale et une vogue dont elle n'est aucunement digne, parmi nos confrères de la presse canadienne-française, notamment celle des Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, en ces jours où il importe de bien savoir où sont nos vrais amis, nous trouvons utile de révéler ce qu'il faut penser de la France Catholique, et de son collaborateur de Narfon, au jugement de gens qui sont à portée pour les juger justement. Nous transcrivons donc les extraits suivants de la Croix de Jura :

"Avec une persistance qui ne semble pas se décourager, M. l'abbé Toiton envoie aux prêtres son journal La France catholique. Hélas ! il ment à son titre et n'est pas catholique pour un sou ; — il est vrai que l'envoi est gratuit !

"Voici quelques passages de lettres ouvertes que MM. les curés Démard, Lébé et Sesté viennent d'adresser à ce M. Toiton :

Monsieur l'abbé,

Le journal La France catholique dont vous avez la direction, accepte pour collaborateurs "tous ceux qui veulent travailler avec vous au bien de la religion." C'est une grande tâche assurément que celle de travailler au bien de la religion. Catholiques, prêtres surtout, nous devons tous avoir au cœur cette noble ambition : c'est vers ce but que doivent converger nos efforts.

"Un de vos plus éminents collaborateurs, M. Julien de Narfon, me paraît avoir une singulière conception du "bien de la religion." Dans un article paru dans le numéro de La France catholique du 23 décembre et qui a pour titre "Un nouveau projet de loi," il éprouve le besoin de ridiculiser un tantinet le Pape, sur lequel il s'efforce de faire retomber la responsabilité de la situation douloureuse qui est faite à l'Eglise de France, à l'heure actuelle.

"Vous faites, paraît-il, monsieur l'abbé, l'aumône d'un peu d'argent aux petits curés de France privés de ressources ; vous faites une bonne oeuvre, soyez-en béni et remercié ; mais faites à vos lecteurs l'aumône d'un peu de vérité, vous ferez oeuvre meilleure encore ; vous réaliserez plus complètement votre programme : "travailler au bien de la religion ?"

"Comme vous, je travaille au bien de la religion. Je n'y travaille pas avec vous ; oserai-je vous prier de donner à ces lignes l'hospitalité de vos colonnes ?

"Veuillez agréer, etc..."

"DÉMARD,
"Curé de Saint-Thiébaud (Jura.)"

"Vous envoyez gratuitement La France catholique à tous les prêtres de France. Vous faites également

des offres d'argent à ceux qui seraient dépourvus de ressources ; cela suppose que vous avez des fonds considérables à votre disposition.

"D'autre part, vos intentions doivent être bonnes, droites... Voulez-vous travailler efficacement au bien de la religion et de ses ministres ?" Croyez-moi, laissez-là votre journal, qui ne vaut pas ceux qui l'ont précédé et qu'il attaque si maladroitement ; qui coûte inutilement tant d'argent puisqu'il n'est pas lu, si ce n'est, par distraction, par les prêtres, pour lesquels il est cependant tout spécialement rédigé ; laissez-là votre journal et prenez bien vite le chemin du nouvel archevêché de Paris, allez déposer entre les mains du vénérable cardinal Richard les quelques centaines de mille francs, peut-être les quelques millions dont vous paraissiez disposer.

Ce sera, si vous voulez m'en croire, une noble réponse à la lettre que le cardinal vient de publier sur l'oeuvre du Denier du Culte.

Dans quelques jours tous les évêques de France seront à Paris. Ils recevront chacun une part de votre riche don ; ils l'emploieront à l'entretien de leur clergé, et c'est alors, mais alors seulement, que les petits curés de France qui, jusqu'ici, ont ri de vous, vous remercieront et vous béniront !

LÉBÉ,
curé de Granges-sur-Baume (Jura)

Ce qui m'a toujours choqué et grandement peiné dans votre journal, ce sont les articles de M. Julien de Narfon. Ces articles, en effet, sont une critique plus ou moins déguisée de la conduite du Saint-Père en face de la fameuse loi de séparation, et il est singulier de les voir s'étaler chaque semaine dans une feuille qui proteste de son respect et de sa soumission pour le Pape, et qui s'intitule La France Catholique.

Vous me permettez de vous faire observer, monsieur l'abbé, qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle surtout, deux manières d'être catholique dans notre pauvre France. Pie X, notre Chef, a mission de nous diriger, et il le fait avec l'assistance d'En-Haut. Notre devoir, à nous, catholiques français, est de lui obéir en toute déférence, sans avoir l'orgueil de discuter ses instructions, comme si, avec nos vœux mesquines et terre à terre, nous pouvions nous flatter d'en savoir plus que lui ! C'est ce que ne semble ni comprendre ni admettre votre collaborateur M. Julien de Narfon, et je le déplore pour votre journal, dont le but, dites-vous, est de "travailler au bien de la religion".

Pour travailler efficacement au bien de la religion dans notre malheureux pays, qu'un gouvernement sectaire a juré de déchristianiser, croyez-moi, soyez plus difficile sur l'orthodoxie de vos collaborateurs et ne laissez pas attaquer sourdement et ridiculiser finalement dans vos colonnes celui qui a droit, dans les circonstances présentes, à notre vénération la plus fine. Pie X est un chef dont nous devons être fiers parce qu'il démasque à merveille les plans hypocrites de la Franc-Maçonnerie qui, sous le couvert de la loi, voudrait nous asservir et détruire l'Eglise.

Voilà ce que pensent, avec M. le curé de S. Thiébaud, tous les confrères du Jura, tous les prêtres du diocèse de S. Claude, et je me fais gloire d'être dans ce nombre.

A. SESTÉ,
curé de Bief-du-Four (Jura).

Senences anti-maçonniques

La secte (maçonnique) s'efforce d'asservir l'Eglise et de la mettre, humble servante, aux pieds de l'Etat ; vous, ne cessez pas de demander, et, par les voies légales, de revendiquer la liberté et l'indépendance qui lui sont dues".

LEON XIII, PAPE.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON, Nominigüe, Qué

NOMINIGUE, 15 FÉVRIER 1907

PROPOS AGRICOLES

LE PORC A BACON Les meilleures races

Les meilleurs juges, les plus compétents pour se prononcer sur la question des races à préférer pour le bacon, sont certainement les sauteurs de porc qui sont en relations constantes avec le marché britannique. Or, nous voyons qu'ils préfèrent et recommandent aux cultivateurs et aux cercles agricoles les races Yorkshires et Tamworths ; toutefois, les Berkshires du nouveau type sont excellents. Les autres races ne sont pas aussi favorables, bien que par les croisements on obtienne des produits assez bons, qui pratiquement sont plus économiques que ceux de race pure. Les croisements de Yorkshires-Berkshires et de Tamworths-Berkshires sont particulièrement excellents.

Aucune race, aucune combinaison de races ne possède le monopole exclusif de toutes les qualités à rechercher dans un porc. " Dans toutes les races, il y a du bon et du mauvais, et dans certaines du mauvais et du pire ". Il est donc nécessaire que le cultivateur intelligent ait une conception très nette de ce qui constitue le porc idéal, et cela afin de tirer le meilleur parti des matériaux dont il dispose pour arriver à une sélection judicieuse.

Choix d'une truie — Quand on fait choix des femelles d'un troupeau, on doit veiller à ne prendre que celles d'un tempérament tranquille et patient. Une truie impatiente, agitée, turbulente est un danger perpétuel pour les clôtures et, de plus, quand elle est pleine, elle devient irritable et risque beaucoup de détruire la moitié de sa portée. On doit savoir aussi qu'une truie de ce caractère ne peut pas être bonne laitière, ce qui est un grave défaut pour l'allaitement des porcelets. Beaucoup pensent qu'une truie qui met bas une forte portée, sera infailliblement capable de nourrir ses petits d'une façon parfaite. C'est une erreur. Il y a autant de différence pour les qualités laitières chez les truies que chez les vaches d'un troupeau non choisi. Chez les cochons, la faculté de donner beaucoup de lait est bien plutôt une caractéristique particulière à une famille qu'à une race, c'est-à-dire qu'il existe une grande variété chez les individus d'une même famille, c'est donc une question de sélection.

La truie doit être large, ample, les côtés longs et profonds ; extérieurement, elle doit être d'apparence régulière et solide, sans être sauvage ou nerveuse, elle devra être alerte dans ses mouvements. On ne doit pas garder dans un troupeau d'élevage une bête à marche lente et pesante, c'est l'indice de l'absence d'énergie vitale. Elle sera choisie parmi les plus prolifiques, car pour que l'industrie de cette branche soit payante, il faut des profits nets quoique limités ; les trop fortes portées produisent souvent des porcelets faibles et de qualités inégales ; les portées moyennes sont généralement meilleures, quant au résultat et au profit direct.

Choix du verrat — Un vieux dicton populaire est celui-ci : " Un bon reproducteur est la moitié du troupeau. " Pratiquement, c'est plus que la moitié, à la vérité, car, généralement c'est lui qui a la plus grande influence sur la conformation des produits. Il importe beaucoup que le mâle soit de race pure, et qu'il descende d'une lignée d'ancêtres qui des deux côtés soient remarquables par l'uniformité et le

mérite individuel. Une bête de concours qui a été médaillée aux expositions est souvent un accident de naissance et le plus souvent ce n'est que par hasard qu'elle transmettra ses bonnes qualités. Un certificat d'enregistrement n'est pas toujours un certificat de mérite. La meilleure et la plus sûre façon d'agir pour avoir des bêtes d'élevage, c'est de visiter un troupeau établi depuis longtemps, appartenant à un éleveur de réputation et de faire ses achats après avoir vu le père et la mère et s'il se peut les grands-pères et grand-mères de l'animal dont on fait choix. Choisissez un porc qui appartienne à une nombreuse portée, uniforme comme qualité : la fécondité est toujours un trait héréditaire et est chose essentielle dans l'élevage des porcs. L'uniformité de qualité dans une portée, c'est-à-dire quand les porcelets sont à peu près de même taille constitue une excellente garantie de la valeur parfaite de la race et par suite de sa puissance de transmission. En tant que conformation le verrat, outre les qualités physiques particulières aux meilleures races, doit avoir une apparence franche et indiscutable de virilité. Nourrissez-le généreusement d'aliments choisis pour favoriser le développement des os et des muscles : tels que des sous-produits de laiterie, du son, de l'avoine moulu et en abondance des racines et des herbes. Laissez-le fouiller dans le parc, tous les muscles sont appelés à fonctionner et à se développer. Les défenses devront être arrachées dès qu'elles sont formées.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION

ESQUISSES SOCIALES

Collectivisme et vie monastique

" Que vaut la comparaison de la constitution des ordres religieux avec celle de la société collectiviste ? Apparemment, c'est un argument sérieux, mais qui ne résiste pas à l'examen.

La société civile est établie sur trois bases : la liberté, la propriété et la famille. A ce sujet, tous les philosophes et les économistes sont d'accord. Par la liberté l'homme est un être responsable ; par la propriété, il pourvoit à sa conservation et à son bien-être ainsi qu'à l'avenir de ceux qui naîtront de lui ; par la famille, il perpétue l'espèce.

Les ordres monastiques sont tout le contraire. Liberté, propriété individuelle et famille y sont inconnues. Le religieux n'est pas libre : son vœu d'obéissance anéantit son individualité et l'enchaîne à la volonté de ses supérieurs ; il ne possède rien en propre, son serment de pauvreté le prive de la satisfaction de jouir à son gré des fruits de son travail ; enfin, le célibat lui interdit les joies de la famille et le dispense des devoirs qu'elle impose.

Certes oui, c'est du collectivisme en action. Mais aussi, à quelle condition est-il possible ? A condition de méconnaître et de rejeter ce qui a été toujours et partout l'état naturel de l'homme ; à condition d'être absolument volontaire ; à condition d'être soutenu par un zèle religieux très fervent. Et ces conditions ne se rencontrent que chez certaines âmes d'élite nourries d'abnégation et de dévouement.

On ne peut donc sans erreur mettre en parallèle les ordres monastiques avec la société civile, puisque ce qui est un gage de l'existence des uns conduit à la ruine et à l'anéantissement de l'autre."

Jacques LEVRAI

(De l'Avenir du Nord.)

Ce que l'on dit de nous

Nous devons remercier le Courrier de S. Hyacinthe pour les amicales remarques qu'il consacre au Nord et à notre œuvre, dans les termes suivants :

" Nous constatons qu'il se fait, dans le Nord de la province, de louables efforts pour hâter la colonisation de cette riche région.

" Récemment, une délégation composée des membres les plus actifs du mouvement colonisateur est allé traiter avec le premier ministre Sir Wilfrid, pour obtenir la construction d'un nouvel embranchement du chemin de fer de colonisation. On compte beaucoup sur l'établissement de ce réseau pour avancer le défrichement de la région Labelle, surtout des cantons de la Kiamika et de la Lièvre.

" Au dire de ceux qui ont vu les choses de près, cette région est prometteuse. Beaucoup de Canadiens, qui se créent encore l'illusion de se faire une fortune aux Etats-Unis, y gagneraient peut-être beaucoup à tous les points de vue, à s'établir dans le Nord de la province, où le sol coûte relativement peu cher, et où il est possible d'acquérir de vastes propriétés en peu d'années.

" Le sort des défricheurs nous semble désormais plus enviable et entre meilleures mains, depuis, surtout, la fondation de ce puissant levier, la Coopérative du Nord.

" On a accompli, là-bas, gros de besogne en peu de temps. Il est d'ailleurs que les gouvernements fassent tous leurs efforts pour accorder toute latitude à l'initiative de cette organisation.

" En terminant, nous devons ajouter que le succès de la " Coopérative du Nord " trouve un aide précieux dans l'Ami du Colon, rédigé par M. Amédée Denault, un fervent de toutes les causes patriotiques."

Guerre à l'Alcool

Ruine sociale

Extrait d'un sermon de M. l'abbé Lucie, de Montréal, sur la tempérance :

" L'intempérance outrage Dieu, la tempérance doit éloigner bien des péchés qui contrastent son cœur. C'est pour lui témoigner notre amour que nous devons faire ce sacrifice bien cruel pour certains hommes assurément, mais combien méritoire devant Dieu.

" Pourquoi tant de larmes versées par les épouses, par les mères ? Pourquoi tant d'enfants ne respectent-ils plus leurs parents ? Pourquoi tant de talent gaspillé parfois ? Pourquoi des salaires qui ne suffisent plus aux besoins de la famille ? C'est bien simple, l'abus de la boisson."

Ces paroles sont soumises à la méditation des buveurs.

CHANCE EXCEPTIONNELLE

POUR TOUS. — Nous tenons toujours un stock des plus complets et à des prix très réduits. Sur un stock de \$15,000 à \$20,000 que nous tenons régulièrement, il y a les trois quarts de fonds de faillite, ce qui nous permet de vendre de 25 à 30 % meilleur marché que les prix ordinaires. Exemples : Poêle de cuisine garanti pour bien cuire, valant \$32.00, pour \$20.00. Machine à coudre, valant \$35.00, pour \$20.00. Pendules valant \$3.00, pour \$2.00. Pour toutes nos marchandises, les prix sont réduits en proportion.

Chez LAFLAMME & DESCHAMBAULT

Advertisement for BYRRH wine, featuring the brand name in large letters and text describing it as a tonic and aperitif. Includes the name of the agent, HUDON, HEBERT & CIE, Limitée, MONTREAL.

Advertisement for Dr. Henri Cartier, a general and surgical medicine. Text includes "Cabinet de consultation, à l'hôtel Berthiaume, rue du Sacré-Coeur, en face du square Central, Nominigüe."

Advertisement for E. J. Leblanc, a notary. Text includes "NOTAIRE, L.L.L. Nominigüe, Qué."

Advertisement for ALYRE CHARLEBOIS, a grain and feed merchant. Text includes "Le Grand Entrepôt de la Gare, à Nominigüe... Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions. — Aussi, excellente brique tendre. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le carton Loranger."

Joachim Gélinas, L.L.L.

AVOCAT

15 rue Saint-Jacques MONTREAL

BUREAU A L'ANNONCIATION : 1er et 3ème samedis de chaque mois la pension Aimé Reumont. BUREAU A NOMINIGUE : 1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

P. J. Chartrand Paul L. Turgeon

Chartrand & Turgeon COMPTABLES

55, rue St-François Xavier

Bell Tel. Main 3141 Montreal. Tel. March. 642

A VENDRE.—Lot 31 et 32, 4e rang Marchand, maison et écurie, 25 arpents de faits, à 2 milles du village. S'adresser à Gédéon Jérôme.

La Banque des Marchands DU CANADA

Annonce qu'elle a ouvert une succursale à

SAINT-JOVITE

[Chez le NOTAIRE PALETTE]

Le bureau de cette succursale sera ouvert chaque LUNDI et VENDREDI soir et chaque MARDI et SAMEDI, toute la journée.

Toutes les affaires d'une banque y seront traitées de la manière la plus libérale. Une attention spéciale sera donnée aux besoins des cultivateurs.

A toutes les affaires reçues par la malle il sera porté une attention spéciale.

ARGENT PRETE

L'argent sera libéralement prêté sur des billets signés par des personnes responsables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Des comptes pourront être ouverts pour la somme d'une piastre en montant, dans le Département d'Épargne, et l'intérêt sera payé au taux le plus élevé, savoir 3 pour cent. Cet intérêt sera ajouté au capital 4 fois par année. Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis.

J. B. DONNELLY, Gérant

La Caisse d'Économie des Cantons du Nord

Saint-Jovite, Qué.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'ancien. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encasés au taux les plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant.

Dr J. Pinault

Médecin et Chirurgien

Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du " Board of registration in Medicine " de l'état du Massachusetts, E. U.

L'ANNONCIATION, Qué

Les secrets de la Chasse aux Renards, Belettes, Bêtes Puantes, Martres, Foinnes, Visons, Rats l'usqués, Loutrés et Loups, ainsi que de la destruction des rats de maison et grange, souris et mulots.

Dans ce livre sont indiqués les noms et les prix des drogues à pièges, poisons, etc., pour faire suivre et tuer le gibier. On enseigne comment empoisonner les chiens ou autres animaux domestiques de ses voisins ou les siens propres. Sur réception de 30 cts en monnaie (pas de timbres), nous expédions ce livre par la malle à nos frais et risques.

Pharmacie Veterinaire

—DU—

Dr Grignon, STE-ADELE, Que.

N. B.—On est prié d'indiquer le nom du journal sur lequel on a lu cette annonce.

Le Magasin General du Depot

NOMINIGUE, Qué.

Z. RENO, Gerant

Fleur et hardes faites.

SPECIALITE : Fonds de banqueroute

Achat et échange de produits agricoles. Fourrages, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons.

—UNE VISITE EST SOLLICITEE—

Advertisement for LA PROVIDENCE ASSURANCE MUTUELLE LE FEU. Includes a logo with a cross and text: "LA PROVIDENCE ASSURANCE MUTUELLE LE FEU MONTREAL".

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur de bureaux d'enregistrement ; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de colonisation ; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Souscription exigée par la loi : \$200,000.00

Assurance en force : \$1 500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ?

- 1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ;
2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ;
3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ;
4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ;
5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ;
6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ;
7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.

N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne.

S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal.

A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

MOBILIER RELIGIEUX Gaston Vennat

51, St-François-Xavier, MONTREAL;

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES :

BLAIS FRERES & Cie, de Paris.

Ornements d'Eglise, Bronzes, Vases Sacrés, Tissus, Broderies et Galons, fournitures diverses pour ornements.

AMEDEE BOLLEE.—Le Mans, (France)

Fonderie de cloches.

INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France)

Les plus vastes établissements d'art religieux du monde.

STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'EGLISE

de tous genres et en toutes matières.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

N.B.—On traite, à NOMINIGUE, QUE., avec M. Amédée Denault, rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S.-François-Xavier

ST-AMANT & BOISVERT

Ferronneries et Quincailleries

GROS ET DETAIL

Articles de construction : Vitre, Huile et Peinture de toutes sortes. Verre double pour porte.

Couleur à l'huile et au Japon. Fer en barre, Acier en barre.

Tuyau de toutes dimensions, Pompes, Fittings.

Nominigüe, Qué.

ROCH JETTE P. E. FORGET

Photographie Générale

SPECIALITÉ : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigüe.

Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.

NOMINIGUE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de tous tessorts, épicerie, ferronneries briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.

NOMINIGUE, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE DECORATEUR, LETTREUR et TAPISSIER.

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

Hotel du Nominigüe

Z. ARRETTE, Prop.

L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains.

Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

NOMINIGUE, Qué.

HOTEL POMINVILLE

Ancien Hotel Beau lieu

Rue Notre-Dame, à mi-chemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

Voitures à tous les trains transport gratuits. Prix modérés ; service général excellent.

NOMINIGUE, Qué.

GRANDE VENTE DE REPARATION

TOUT POUR RIEN

Vu le manque d'espace nous avons résolu d'agrandir notre établissement et à cette occasion nous ferons la plus grande vente à bon marché qui se soit vue.

Nous avons le plus beau choix de prélat de 2 verges de large que nous sacrifions à 15c. Au-delà de 30 patrons différents.

Convertes en Flanellette

Belles grandes couvertes en flanellette blanche pour 70c. la paire. Nous venons de recevoir un gros lot de broderie, jolis dessins, bonne largeur pour 1c. en montant.

Coton Jaune Coton Jaune

Notre coton vaut la peine d'être acheté, nous le vendons au prix de la manufacture: 7c. la verge ce qui vaut 10c. partout ailleurs.

CADEAUX! CADEAUX!

Avec n'importe quelle marchandise nous donnons des coupons pour le plein montant de vos achats, ce qui vous donne l'avantage d'orner vos maisons sans qu'il vous en coûte. Lorsque vous aurez pour \$40.00 de ces coupons, vous aurez droit à de très jolis cadeaux, aussi utiles qu'agréables.

Sur demande nous enverrons des échantillons.

Profitez des offres de la Maison

A. T. CONSTANTIN, 3601, rue Notre-Dame, —S. HENRI de MONTREAL.—

Et encouragez l'AMI DU COLON, J. H. Constantin, ancien colon du Nord.

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

Courage de Mere

Les forêts immenses qui s'étendent tout au Nord vers la Montagne Blanche ont été de tous les temps des rendez-vous de chasse où le gibier abonde.

Parmi ces forêts séculaires que n'a jamais touchées la hache ou la cognée, se sont réfugiés les grandes espèces animales, qui pullulaient autrefois sur tout le territoire canadien.

On y retrouve encore l'original, le caribou, et c'est un plaisir, quand la neige commence à fondre, de poursuivre pendant des lieues, à travers les futaies, ces géants de races qui disparaîtront bientôt.

Du sang froid, une grande adresse, une vigueur sans défaillance, sont les qualités requises de ceux qui se livrent à la chasse au caribou, car, si l'animal est inoffensif, quand on ne l'attaque pas, ses colères sont terribles, une fois qu'il a été blessé.

C'était au printemps dernier; mon ami Joe et moi, équipés pour une longue campagne, nous nous étions enfoncés dans les bois du Labrador, à la recherche de quelques belles pièces à inscrire sur nos tableaux de chasse.

Nous marchions déjà depuis pas mal de jours, et il était à croire que les caribous avaient totalement déserté ces contrées, quand, tout à coup, un soir, à la tombée de la nuit, à l'entrée d'une petite clairière, nous nous trouvâmes face à face avec un des plus beaux spécimens de l'espèce que nous cherchions.

A n'en pas douter, c'était un vieux mâle, un solitaire, et la façon dont il grattait de son sabot la neige durcie signalait chez l'énorme mammifère une humeur peu comode.

Peut-être aussi nous avait-il éventés, car nous n'avions pas pris la précaution de nous mettre sous le vent, et son odorat sensible l'avait probablement averti de notre présence.

Pour ma part, c'était la première fois que je me trouvais en présence d'un semblable gibier, et les lieèvres, qu'il m'était arrivé de tirer en France, étaient loin de m'avoir préparé à semblable émotion.

Eût-ce manque de sang-froid, ou crainte de perdre un si beau coup de carabine? toujours est-il que j'épaulai brusquement mon arme, et que, presque sans viser, je fis feu.

L'effet fut tout autre que celui que j'attendais; l'animal, atteint à l'épaule et rendu furieux par sa blessure, fonça droit devant lui en poussant un rugissement de rage.

Nous n'eûmes que le temps, Joe et moi, de nous jeter de côté, derrière un tronc d'arbre, pour éviter le choc. Sans se retourner, le caribou poursuivait sa course, faisant retentir le bois du bruit de ses sabots.

Vite remis de mon émotion, je m'élançai sur les traces de Joe, qui muni de ses raquettes, avait déjà pris la piste largement marquée par les herbes foulées et les buissons brisés.

Nous allions, haletants, sans dire un mot, suivant la trace de sang qui s'échappait de la blessure de la bête,

Déjà les pistes, marquées d'une façon plus lourde sur la neige, nous indiquaient que le sang perdu affaiblissait énormément l'animal, et que bientôt il tomberait entre nos mains.

Tout à coup, un cri déchirant parvint jusqu'à nous: un cri d'angoisse effrayant, qui glaçait jusqu'aux moelles. Notre course devient vertigineuse; la lisière du bois n'est plus qu'à quelques pas.

Soudain, un spectacle indicible se présente à nos yeux.

Aveuglé par la douleur et le sang, le caribou avait donné tête baissée dans une tente de peau, établie dans ce lieu, et l'avait renversée.

Un berceau où pleurait un enfant était accroché dans la puissante ramure de l'animal et menaçait à chaque instant d'être projeté sur le sol et broyé sous les durs sabots de notre animal.

La mère de l'enfant, les yeux grandis par l'épouvante, restait pétrifiée; nous-mêmes, cloués au sol, nous n'osions tirer, craignant de blesser l'un ou l'autre!!!

Ainsi qu'il en est généralement en ces sortes d'aventures, nous n'eûmes pas le loisir de réfléchir longtemps, et ce fut à notre tour de pousser un cri.

La mère venait de ramasser un long couteau qui traînait sur le sol, et s'était précipitée sur le caribou.

D'un bras dont le désespoir avait décuplé la force, elle lui plongea son arme dans le cœur, et tombait évanouie sur le cadavre pantelant de l'hôte des grands bois du Nord.

Quant à l'enfant, il avait roulé doucement jusqu'au foyer éteint, sans se faire aucun mal.

Notes et Faits

—Nous accusons réception du rapport du ministre de la Colonisation à Québec, pour 1905-06. C'est un volumineux recueil, non dépourvu d'intérêt, depuis l'introduction, par le ministre lui-même, jusqu'aux statistiques des fonds dépensés, dans ce service, pour des fins de plus ou moins urgente colonisation, telles que, par exemple, les frais, et, ce ne sont pas les moindres, de certains émissaires de complaisance aux pays d'outre-mer ou ailleurs. Nous y puiserons, à l'occasion, des motifs d'édification.

—M. René Dupont, ci-devant directeur du service de la colonisation pour la Cie de Chemin de fer du Lac S. Jean, avant l'absorption de celle-ci par le Nord Canadien de Québec, vient d'entrer dans le service fédéral de l'immigration. Il aura charge, dit-on, d'une nouvelle section de ce service, laquelle aurait comme champ d'action spéciale toute la partie est de la Confédération, de Winnipeg à l'Atlantique. Ce serait la réalisation de la promesse faite par sir Wilfrid Laurier, quand il résolut, à la demande du député Girard, de retrancher à la Cie du Lac S. Jean sa subvention annuelle et \$5,000, et qu'il s'engagea, par contre à prendre à la charge du gouvernement central les frais de la propagande à laquelle cet octroi était censé servir. M. Dupont, à ce qu'il paraît, aura spécialement soin d'organiser la colonisation le long

de la ligne du G.T.P. en construction, au nord de notre province. Le nouveau titulaire a les aptitudes voulues pour cette tâche. Outre le service qu'il a fait pour la Cie du Lac S. Jean, il a déjà également opéré au compte de notre province, notamment sous le ministre actuel, dont il possède toute la confiance. Il a eu sa grande part dans l'organisation du mémorable congrès de S. Jérôme, en 1905.

—On annonce de Québec que la *Vigie*, de M. Ulric Berthe—pour le compte de M. S. N. Parent—d'hebdomadaire qu'elle est va devenir incessamment quotidienne. La même information prédit un sort analogue à la *Libre Parole*, dont l'inspiration est de beaucoup meilleure, dans la vieille capitale. Ce serait une compensation aux développements de "l'autre machine".

DOCUMENTS

Une franc-maçonnerie canadienne

La *Croix*, de Montréal, qui s'est fait une spécialité de fournir d'intéressants renseignements sur le mouvement maçonnique universel, a publié, dans l'un de ses plus récents numéros, la lettre suivante, qui ne manque pas de savoir:

"M. Joseph Bégin, Directeur de la "Croix", Montréal.

Monsieur le Directeur, Vous faites une campagne vraiment admirable contre la trop fameuse loge *l'Emancipation*, mais vous paraissez ignorer qu'il existe maintenant au Canada, depuis une couple d'années, une nouvelle franc-maçonnerie qui s'appelle le *Grand Orient National du Rite Canadien* et qui possède au pays (si je suis bien informé par le trop peu discret "frère" qui m'a sollicité d'en faire partie) 5 ou 6 loges, dont une à Montréal, *l'Actif*; une à Québec, *la Liberté*; une à S. Hyacinthe, *la Leon Gambetta*, une à Ottawa, *l'Espérance*, une à Toronto, *l'Éclair*; et une à Winnipeg et Vancouver respectivement.

Il m'a dit que la principale condition, pour être admis membre de ces loges, était d'être *athée* et de promettre de combattre la religion de toutes ses forces. Il m'a aussi laissé entendre que le grand chef ne serait autre que... (Voir *Note de la R.*)

Je crois, M. le Directeur, qu'il serait grandement temps de réagir contre cet envahissement pernicieux et que les catholiques de ce pays devraient s'unir, sans plus tarder, pour l'action salutaire et écraser la tête du monstre, tandis qu'il en est peut-être temps.

Veuillez me croire, M. le Directeur, Votre bien dévoué, L.J.P.

NOTE DE LA CROIX.—Nous taisons le nom du grand chef de ce "Grand Orient national canadien", quoiqu'il soit écrit très lisiblement sur l'original de cette lettre. Cependant, nous devons dire, à la honte de notre race, que ce nom est celui d'un Canadien français très en vue. Ce n'est pas M. Langlois. En tout cas, au moment opportun, et quand nous aurons acquis de nouveaux documents corroborant celui-ci nous afficherons ce nom en très grosses lettres, dans les colonnes de la *CROIX*. Guerre aux loges! J. B.

M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour; il invite les clients.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMININGUE, — — — QUÉ.

P. E. FORGET

Marchand-Generel

Marchandises Seches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie

GROS T DETAIL

SPECIALITÉ: Gros stock de Chaussures à prix coutant. Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et haruais. Bon marché.

Maison a Nomingue

LABELLE, — — — QUÉ.

Guérissez votre Rhume

AVEC QUELQUES DOSES DE

"SPRUCINE"

Une combinaison souveraine de Gomme d'Épinette, de Cerisier Sauvage, de Marrube et de Goudron, contre



Rhume, Toux, Asthme, Bronchite, Coqueluche

et toutes les Affections de la Gorge et des Poumons.

Le Seul Sirop qui ne fatigue pas l'Estomac.

25 CTS LA BOUTEILLE. EN VENTE PARTOUT. Wingate Chemical Co. Ltd., Montreal, Canada.

L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce: tels: reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, prospectus de MAISON A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé \$2,000,000. Fonds de Réserve \$1,600,000.

Toutes affaires transigées par la maille reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

O. Brassard

HORLOGER et BIJOUTIER.

L'Annonciation, Qué.

SPECIALITÉ: Réparations

Bureau ouvert à Nomingue, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier. Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

Augustin Comte & Co.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul, MONTREAL.

Rheumatism

Guérison radicale garantie par LE REMÈDE D'ALBERT'S 30 ans de succès, \$1 la bott. Circulaires sur demande. A. E. HUGHES & CO., P. O. B. 530, Montréal, Canada.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL A SAINT-JEROME

N. B.—Tous les trains qui viennent de Nomingue, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminés à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme: tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m.; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m.; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTREAL A STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL A LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m.

MONTREAL A NOMININGUE

Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMININGUE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis, train l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.00 p.m.

SAINT-JEROME A MONTREAL

Tous les trains de Nomingue, plus, tous les jours, dimanche excepté, un train à 7.05 a.m.; les mardis, mercredis et vendredis, un train à 8.45 p.m.

Par ordre,

EMILE J. LEBERT,

Agé. gén. du Serv. Voyageurs

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et Huberdeau.

Quotidien excepté le dimanche	STATIONS	Quotidien excepté le dimanche
5.35	D. Montréal (C.P.R.) A	9.20
7.25	Montfort Jct.	7.20
7.35	Montfort Jct.	7.20
7.45	S. Sauveur	7.08
8.05	Morin Flats	6.50
8.40	Montfort	6.30
9.25	Lac des Seize Isles	6.00
9.55	Weir	5.20
10.07	Arundel	5.05
10.15	A. Huberdeau	5.00
P.M.		A.M.

Trains de fret rapides tous les jours. C. W. SPENCER, Gérant Général. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal. A. J. GORRIE, Surintendant Général.

Cie Cie TRANSAT ANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France. Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m. LA TOURNAINE.....21 Fév. LA PROVENCE.....28 Fév. LA BRETAGNE.....7 Mars. LA SAVOIE.....14 Mars. *Paquets à deux hélices.

Géniin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame-Ouest, ancien numéro, 1370 Notre-Dame, Montréal.

Mots d'ordre

Soyez des Canadiens français catholiques

Extrait d'une allocution de Mgr Bernard, évêque de S. Hyacinthe, à un groupe de catholiques canadiens français des Etats-Unis, à Manchester, N. H. :

" Au Canada, déclare Sa Grandeur, on suit avec intérêt le mouvement catholique des Canadiens aux Etats-Unis. Nous sommes avec vous de cœur et d'âme... Seulement, prêtres et paroissiens, soyez unis, travaillez ensemble, toujours respectueux de l'autorité, mais gardant fidèlement votre langue et votre foi. Vous n'êtes pas les seuls catholiques ; mais au même titre que les autres, vous êtes les membres, les enfants de la sainte Eglise catholique, qui nous enveloppe de son amour ; vivez donc avec tous, dans la foi et la charité, sans cesser d'être ce que vous êtes, des Canadiens français catholiques. J'aime l'Eglise de toute mon âme, j'aime mon diocèse et les fidèles confiés à mes soins, mais j'aime aussi, d'un amour profond, mes compatriotes où qu'ils soient. Voilà pourquoi je suis avec vous aujourd'hui, voilà pourquoi je vous dis que je suis fier de vous tous, laïcs et prêtres canadiens-français des Etats-Unis."

La Presse Catholique

L'Apostolat par la Presse

"C'est un fait nouveau et de capitale importance que l'appel fait aux catholiques de France en faveur de la bonne presse par des religieux de tous les Ordres et par des évêques comme N.N. S.S. Amette, Touchet et Gibier. Il y a dix ans, on soupçonnait bien, mais on ne disait pas devant les auditoires chrétiens, que de la presse venait tout le mal, en même temps que de la presse aurait pu sortir un très grand bien. Il y a dix ans, ni prêtres, ni religieux, ni évêques n'auraient songé à diriger du côté de la presse les efforts, les énergies, les talents, les générosités des catholiques. On avait autre chose à faire, pensait-on, autre chose de plus pressant et de plus efficace.

Ce qu'on ne pensait pas, ce qu'on n'osait pas dire alors, on le pense, on le dit, on le crie maintenant, et ce sont des curés, des religieux, des évêques qui le pensent, le disent et le crient. Voilà le fait nouveau.

Et il est corroboré par des actes, par la sympathie accordée, apportée, réclamée pour les apôtres jusqu'ici si maltraités de la bonne presse, par des appels réitérés et pressants à la générosité des catholiques, par la fondation de nouveaux journaux, comme le *Semur* de Seine-et-Oise, journal de tout point semblable au nôtre, à part le titre.

Et cette fois ce n'est plus un homme laissé à lui-même et à ses seules forces, c'est la hiérarchie catholique qui s'ébranle, ce sont nos chefs qui commandent la marche en avant et qui finiront bien par balayer les dernières résistances.

Egoïsme, envie, étroitesse d'esprit, routine, fainéantise et méchanceté auront beau se liguer pour barrer la route aux apôtres de la bonne presse, rien ne pourra plus les arrêter, dès lors qu'il sera constaté que c'est l'Eglise, par ses voix autorisées, qui les envoie et leur donne mission de publier, de vulgariser ses enseignements.

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées universellement

Pour eux, le temps des peines les plus amères et des rebuts les plus outrageants sera passé, et ils récolteront avec allégresse, après avoir semé dans les larmes.

Ah! c'est que la hiérarchie dans l'Eglise est une force considérable! Celui qui malgré elle veut faire œuvre chrétienne se brise. Celui qui sans elle se lance dans une entreprise même excellente éprouve des difficultés extrêmes. Elle seule peut mettre en branle la noble et grande armée des personnes pieuses et faire dériver vers les œuvres les immenses trésors de dévouement et de générosité dont elle dispose.

Elle seule peut faire taire les passions, les rancunes politiques si mesquines à la fois et si violentes, plus violentes même lorsqu'il s'agit de défendre une opinion que lorsqu'il s'agit de défendre les dogmes, et si malfaisantes qu'elles vont jusqu'à boycotter les œuvres qui veulent ne relever que de l'Eglise sans s'inféoder à aucun parti politique.

Eh! bien, c'est elle, la hiérarchie, qui proclame que la bonne presse, le bon journal, est une œuvre indispensable à la religion, et religieuse au premier chef.

C'est elle qui, par la voix du Pape, nous dit "qu'il ne se tromperait pas celui qui attribuerait principalement à la mauvaise presse, l'excès du mal et le déplorable état de choses auquel nous sommes arrivés présentement; que la bonne presse, par ailleurs, est une mission continue, et qu'il n'y a pas de plus noble mission dans le monde d'aujourd'hui que celle de journaliste."

C'est elle qui, déjà tant de fois, a parlé par la voix de nos évêques.

Leur grande voix finirait par être écoutée et bientôt ce que les fidèles ont fait pour bâtir des églises, des écoles et des couvents, ils le feront pour fonder et soutenir des journaux.

ABBE LEFEBVRE, Dir. de la "Croix de Seine-et-Marne."

Chronique Régionale

L'ASCENSION

L'école du village, fermée toute la semaine dernière, à cause de la maladie, a été désinfectée pour une seconde fois, vendredi le 8, par M. le Dr Cartier de L'Annonciation. Nous nous sommes trouvés en mesure de recommencer les classes lundi.

Tous les paroissiens de L'Ascension apprendront avec plaisir que, dans peu de temps, nous aurons un service de messe de quatre fois par semaine. Cette faveur nous a été obtenue par notre député M. F. O. DuGas, sur les instances de notre curé auprès de ce député.

M. le curé, était absent, la semaine dernière, en voyage à Québec, pour affaires très importantes.

M. Alexander, employé de la banque de Montréal, est des nôtres depuis quelques temps. Il est venu dans le Nord avec l'espoir de rétablir sa santé, un peu délabrée, et sur la recommandation de ses médecins. Il est le compagnon de M. Archie Sibbley, qui se tient, une grande partie du temps, aux camps de son père.

LABELLE

Nos édiles, convoqués en assemblée spéciale se réunissaient le 4 février au soir, à leur salle pour procéder à une élection dont le résultat n'était guère douteux. A la satisfaction de tous, M. P. E. Forget, sur proposition de M. Charch, secondé par M. McGibbons, fut réélu maire du village. Détail flatteur et qui parle en faveur de ce monsieur, c'est la douzième année que M. Forget occupe cette place d'honneur. Nous l'en félicitons sincèrement et nous faisons des vœux pour que notre Municipalité jouisse encore longtemps de son administration sage et éclairée.

M. Charles Martin, dont tous se plaisent à faire l'éloge, a été réélu, pour un second terme, maire de la paroisse. Nos félicitations.

M. et Mme B. Morrissette sont revenus habiter notre village. Nous souhaitons la bienvenue à nos anciens concitoyens.

M. le docteur Bigonnesse, dont l'état de santé est déplorable, est parti pour Montréal, où il suivra le traitement d'un spécialiste.

Couvalville

La semaine dernière était de passage en cette paroisse, M. J. N. Lachapelle de S. Jovite, en visite à son nouveau magasin.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien, Montréal.

Cher Monsieur, — Votre Sirop d'Anis Gauvin est tout simplement merveilleux, j'en ai obtenu les meilleurs résultats et je le recommande à toutes les mères comme étant un remède actif, de grande utilité et que l'on devrait toujours avoir à portée de la main. — Votre tout dévoué, F. BEDARD.

FAIT MERVEILLE!

toutes les personnes qui en ont fait usage. Il est inoffensif et il accomplit fidèlement les promesses de son inventeur : il procure aux enfants un sommeil paisible et réparateur et calme en quelques instants : Diarrhées, Coliques, Dysenterie qui qui font tant de victimes parmi les jeunes enfants : c'est le Sauveur de l'Enfance!

M. Ferdinand Bédard, 56 Sheridan St., So. Fitchburg, Mass. écrit :

La popularité indiscutable du Sirop d'Anis Gauvin est due à ses mérites que proclament



Les Enfants de M. F. Bédard.

L'ANNONCIATION

M. Constant Péclet vient d'être élu maire de notre paroisse, à l'unanimité, sur proposition de MM. les conseillers H. Desjardins et A. Charbonneau.

— Mercredi et jeudi de cette semaine, nous avions nos Quarante Heures, où plusieurs de messieurs curés des environs sont venus prêter main-forte à nos dévoués desservants : notamment, M. M. Proulx, de Labelle, Lemonde, de S. Gérard, et Corbeil, de L'Ascension.

— M. Déry, des Trois-Pistoles, membre adhérent de la C.C.N., est en promenade ici, chez sa sœur, l'épouse du Dr Pinault.

NOMINIQUE

— Etaient de passage ici, à la fin de la semaine dernière, M. Emile Gendron, voyageur de commerce pour la Maison Chapat & Fils, ainsi que M. Emile Authier, notre ancien concitoyen, aujourd'hui entrepreneur à Montréal, et tous deux nos sociétaires dévoués en C. C.N.

— Nous avons également le plaisir de rencontrer chez nous, la semaine dernière, M. le curé Lemonde, de S. Gérard de Montarville, ainsi que Mme A. Authier, mère de M. Emile Authier et autrefois de Nominique et L'Annonciation.

— Nous aurons, la semaine prochaine, une nouvelle boutique de forge ouverte en notre village. Il s'agit de l'ancienne forge Authier rue S. Augustin. Elle vient d'être prise à bail et mise en opération, dès lundi, par M. Alexandre Blondin, ci-devant de Ferme Neuve.

— Henri Locas, âgé de 19 ans, commis du chantier Rousson, au lac Sucreries, canton Lesage, tuait, mercredi de la semaine dernière, un loup de belle taille, à quelque vingt arpents de son camp. M. Locas était alors accompagné de M. M. Noël Beauchamp et Domin Sabourin. Deux autres loups ont encore été vus sur le lac Sucreries. M. Locas est venu, dimanche dernier, à Nominique, faire les déclarations nécessaires, chez l'agent des Terres de la Couronne, pour toucher la prime de \$15 accordée par le gouvernement au destructeur d'un loup. Par la même occasion, il eut la bonne fortune de vendre la peau du fauve à un amateur de Montréal, M. Emile Authier, au prix de \$3. De sorte que ce loup dont il a débarrassé la contrée lui aura rapporté \$18. C'est un beau coup de fusil!

M. G. N. Gastonguay, ingénieur inspecteur du département de la colonisation, était de nouveau de passage chez nous lundi soir. Il est reparti pour Québec, mardi matin.

— Notre dévoué curé, le R. P. André, supérieur C.R.I.C., et président de la C.C.N., est parti par l'express de l'après-midi, mardi, se rendant à Québec, où doit être étudié, cette semaine, devant la législature, le projet de loi érigant civilement la paroisse de S. Ignace de Nominique.

Chez Ladamme et Deschambault

Ventes spéciales de cette semaine : Bottines fines pour hommes valant \$2.50, pour \$1.90. Claques doublées pour garçons, valant 60c et 50c, pour 46c et 35c. Tapis de planchers, valant 60c, pour 45c. Vestes en laine pour hommes, valant \$1.40, pour \$1.00. Robes de voiture, en chèvre, valant \$9.00, pour \$7.50. Tous nos habillements et rubans aux prix coûtants.

— S. G. Monseigneur l'archevêque de Montréal a solennellement béni, dimanche le 3 février, au milieu d'un immense concours de peuple, la nouvelle église de Sainte-Claire de Tétreauville, dans la banlieue de la métropole.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Paiera ou capitalisera à l'avenir les INTERETS sur DEPOTS d'EPARGNES, QUATRE FOIS PAR ANNEE, 1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Decembre BUREAU PRINCIPAL : - - MONTREAL Capital Payé - - - - - \$2,000,000 Fonds de Réserve - - - - - 1,600,000

SUCCURSALE A SAINT-JEROME, ALEX. LEFORT, Gérant.



En Voulez-vous

DE BELLES MONTRES, BAGUES, JONCS, ET TOUTES SORTES DE BIJOUX DE PREMIERE CLASSE.

A bon Marche?

Vous n'avez qu'à visiter Le Palais enchanté de la Région Labelle

LE MAGASIN ALLAIRE, d'ORFÈVRE et BIJOUTERIE, A L'ANNONCIATION

Vous y trouverez également : Horloges, Diamants, Boîtes à Bijoux, Boutons de Manchettes, Bracelets, Chaînes de Montres, etc. SPECIALITE : Grand choix d'excellentes lun. ttes. Réparages faits avec promptitude.

POUR LE MOIS DE FÉVRIER SEULEMENT.

REDUCTION PARTICULIERE

20% de RABAIS sur les Diamants, les articles en or, argent, similior (goldfill), plaqué (rollplated) et métal à fusil (gun metal); 10% sur toutes sortes d'autres objets de bijouterie et orfèvrerie.

J. E. ALLAIRE, Bijoutier et Opticien diplômé. L'ANNONCIATION, QUE.

Rue Principale, Pres du Pcnt. Depuis le 1er septembre 1906, M. Ovide Brossard n'est plus à l'emploi de M. Allaire.

Maison principale, à MONTRÉAL, 1213 Sainte-Catherine-Est. Téléphone Bell, Est, 1864

N.B.—M. Allaire est présent lui-même, à chaque quinzaine, le mardi, à Labelle, le mercredi, à L'Annonciation, le jeudi, à Nominique. Représentant permanent à Labelle, M. Bériault, agent, à la station du chemin de fer.

Pour rendre les cheveux gris à leur couleur et à leur beauté naturelles, pour nettoyer la peau et guérir les pellicules, en un mot pour conserver

LUBY

et restaurer les cheveux, le RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX, est sans égal: Sa composition est telle qu'il n'échoue jamais, si les directions sont suivies. La grande vogue du Luby et la grande quantité qui en est vendue, prouvent qu'il donne

satisfaction à tous ceux qui en font usage, 50c. la bouteille. Faites usage du LUBY et conservez vos cheveux.

—Le gouvernement Laurier vient de mettre à son crédit ce que nous croyons être une bonne nomination, en installant M. Rodolphe Boudreau, ci-devant secrétaire privé du Premier Ministre, au poste de greffier du Conseil Privé, pour succéder à M. McGee, qui prend sa retraite, après vingt-cinq ans de service. Cette nomination consacre le double principe, que nous estimons excellent, de la promotion au mérite et de l'égalité des nationalités, selon compétence, dans l'accession aux meilleures positions du service civil.

—Ainsi qu'il était arrivé en Allemagne, la semaine précédente, l'élément socialiste, également important en cette section de notre Confédération, vient de subir une éclatante rebuffade, aux mains du peuple mieux éclairé, dans la Colombie Anglaise, où les élections générales pour la province se sont terminées, samedi le 2 février, par le retour au pouvoir du cabinet conservateur McBride. C'est un indice rassurant que cette réaction qui se manifeste, dans les deux mondes, contre les empiètements de la secte redoutable de la révolution sociale.

MAGASIN A LOUER

Au village de L'Annonciation, sur la rue Principale, près de la station, un spacieux magasin, avec logement très confortable au-dessus : le tout très bien fini et en bon ordre. Pour informations, s'adresser à l'AMI DU COLON, Nominique, Qué.

POISSON SALE, POISSON FRAIS.

Nos poissons salés et frais nous arrivent pour le carême : les prix sont à la hausse, c'est une bonne idée de placer sa commande dès maintenant, l'acheteur y gagnera certainement.

C. E. LAFLAMME, S. Jérôme, Q.

—Notre excellent confrère et ami de la Vérité, M. Omer Héroux, va donner une conférence, à l'Université Laval, de Montréal, jeudi prochain, le 21 février. Héroux parlera sous les auspices de notre Association de la Jeunesse Catholique, dont il est un des membres les plus distingués, et il traitera de *L'heure présente en France*. Nous envions la bonne fortune de ceux qui pourront être les auditeurs de la belle et pratique leçon d'histoire courante qui sera présentée en cette occasion-là.